

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3742

Modification de la délibération n° 2003/2872 portant sur la garantie sollicitée à hauteur de 15 % par la SEMCODA pour la souscription d'un emprunt d'un montant de 2 644 917,00 euros – Opération : construction de 28 logements PLS situés 26 rue Joannès Masset à Lyon 9e

Direction Générale des Services

Direction des Finances

Rapporteur : M. BRUMM Richard

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3742 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 2003/2872 PORTANT SUR LA GARANTIE SOLLICITEE A HAUTEUR DE 15 % PAR LA SEMCODA POUR LA SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT D'UN MONTANT DE 2 644 917,00 EUROS – OPERATION : CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS PLS SITUES 26 RUE JOANNES MASSET A LYON 9E (DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2003/2872 du 15 septembre 2003, la Ville de Lyon a accordé sa garantie à hauteur de 15 % à la SEMCODA, pour la souscription d'un emprunt d'un montant de 2 644 917,00 euros relatif à une opération de construction de 28 logements PLS 26, rue Joannès Masset à Lyon 9^e.

Or, cet emprunt a été refinancé, passant d'un taux variable à un taux fixe.

Aussi, il convient de modifier la délibération.

Vu la délibération n° 2003/2872 du 15 septembre 2003 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;

Vu le rectificatif mis sur table :

« ▪ Dans LE TITRE :

- **lire** : « Modification de la délibération n° 2003/2872 portant sur la garantie sollicitée à hauteur de 15 % par la SEMCODA pour la souscription d'un emprunt d'un montant de 2 644 917,00 euros – Opération : construction de 28 logements PLS situés **26**, rue Joannès Masset à Lyon 9e »

- **au lieu de** : « Modification de la délibération n° 2003/2872 portant sur la garantie sollicitée à hauteur de 15 % par la SEMCODA pour la souscription d'un emprunt d'un montant de 2 644 917,00 euros – Opération : construction de 28 logements PLS situés rue Joannès Masset à Lyon 9e »

▪ Dans le § 1 de l'EXPOSE DES MOTIFS :

- **lire** : Par délibération n° 2003/2872 du 15 septembre 2003, la Ville de Lyon a accordé sa garantie à hauteur de 15 % à la SEMCODA, pour la souscription d'un emprunt d'un montant de 2 644 917,00 euros relatif à une opération de construction de 28 logements PLS **26**, rue Joannès Masset à Lyon 9e ».

- **au lieu de** : « Par délibération n° 2003/2872 du 15 septembre 2003, la Ville de Lyon a accordé sa garantie à hauteur de 15 % à la SEMCODA, pour la souscription d'un

emprunt d'un montant de 2 644 917,00 euros relatif à une opération de construction de 28 logements PLS rue Joannès Masset à Lyon 9e ».

DELIBERE

Les caractéristiques du prêt consenti par le Crédit Foncier sont les suivantes :

Ligne du Prêt :	PLS
Montant :	1 811 859,57 euros
Durée de la période d'amortissement :	16 ANS ET 11 MOIS
Périodicité des échéances :	Annuelle à l'exception de la première échéance du 08/01/2018 au 30/11/2018
Taux d'intérêt :	Taux fixe de 2,04%
Profil d'amortissement :	Amortissement progressif avec échéances constantes
Remboursement anticipé :	Indemnité actuarielle dans le cas où le taux d'actualisation du capital remboursé est inférieur au taux du présent prêt

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM